



Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord

**Mardi 03 mars 2026, à 19h30,
à l'aula du collège des Parcs, rue des Parcs 22, à Neuchâtel**

Bienvenue

Madame Elsa Placi, présidente du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée citoyenne. Environ 80 personnes sont présentes. Elle remercie le délégué de quartier, Monsieur Gaudelin Suter, pour l'accompagnement du bureau et présente les membres du bureau.

Présentation des membres du bureau

- Madame Placi Elsa, présidente
- Monsieur Dowd Charles, vice-président
- Madame Altwegg Laurianne
- Madame Dutoit Cloé
- Madame Mangé Mylène
- Monsieur Métral Thibaud, secrétaire, excusé
- Monsieur Marullo Simon, excusé

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

Monsieur Julien Roussy et Monsieur Antoine Brandt s'annoncent pour cette fonction.

Retours sur les assemblées citoyennes précédentes

Cloé Dutoit donne un retour sur le projet de biblio-caissette de Monsieur Nando Luginbühl. Cloé Dutoit résume la réponse au mandat citoyen « Bornes de recharge électrique pour taxis ». La Ville indique que ce n'est pas son rôle de subventionner le carburant, même électrique. Toutefois, elle explique qu'une possible incitation pourrait venir lors de la révision de la réglementation communale relative aux taxis. Cloé Dutoit résume également la réponse concernant les mandats citoyens « Diminuer les nuisances et risques liés au trafic automobile sur l'axe Avenue des Alpes et Rendons la rue du Rocher vivable ». La Ville explique qu'un plan directeur de mobilité est en cours d'élaboration. Des bandes cyclables ont été rajoutés sur certains tronçons mais il est impossible d'élargir les trottoirs sans la suppression de

Prochaine date et délai de dépôt de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 22 septembre 2026 à 19h30, à l'aula du collège des Parcs, le délai de dépôt des propositions est fixé au lundi 24 août 2026.

Divers

Monsieur Bertrand Cottier, chef du Service de la population et des quartiers, remercie chaleureusement le bureau pour le mandat effectué les dernières années.

Monsieur Julien Roussy explique qu'il n'est pas évident de repérer les adresses se situant entre deux secteurs sur la carte disponible sur www.participons.ch

La séance est levée à 21h45

Les citoyens présents sont invités à partager le verre de l'amitié offert par la Ville de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 03 mars 2026

Gaudelin Suter

Rédacteur du procès-verbal